

## PROPOSITIONS DE PRESTATIONS ARCHITECTURALES ET AMENAGEMENTS EXTERIEURS ET/OU INTERIEURS

*Nous proposons à nos futurs propriétaires de maisons individuelles différents tarifs d'accompagnement afin de réaliser un projet quasiment sur mesure. Un intérieur et des extérieurs entièrement personnalisables sur la base de plans de permis de construire déjà existants. Architecture intérieure, aménagement des pièces, décoration, choix des matériaux, des couleurs, du mobilier, aménagements des extérieurs paysagers, terrasses, etc...*

### SOLUTION 1

#### SANS INTERVENTION SUPPLEMENTAIRE

**Sans plus-value**

Le client n'intervient pas au cours de la construction. Les plans restent identiques et les abords de la maison sont traités par le promoteur. Le client n'intervient que pour les choix suivants : couleurs des peintures, formats et matériaux des revêtements de sols et muraux, menuiseries et leurs finitions, forme et enduit de piscine. Les choix suivants se feront parmi la gamme de propositions soumises par le promoteur.

### SOLUTION 2

#### MISSION D'ARCHITECTE CONCERNANT LA REALISATION DE PETIT TRAVAUX INTERIEURS

**Plus-value** sur la base d'honoraires correspondant à 80€/ heure  
(ex : modification de l'aménagement d'une SDB ou d'une cuisine)

### SOLUTION 3

#### CONTRAT D'ARCHITECTURE INTERIEURE ET EXTERIEURE

**Plus-value** correspondant à 2 % du prix de vente du bien

° **Etude et élaboration du programme (PROG)**

° **Architecture intérieure - aménagements extérieurs et constitution du plan au sol** **1.75%**

- . Disposition des cloisons tenant compte des contraintes techniques existantes
- . Redistribution des pièces
- . Réaménagement des pièces
- . Plans des équipements maçonnés prévoyant les éléments d'électroménager, sanitaires... (Placards, cuisine, cheminée...)

- . Relevé des existants (REL)
- . Devis quantitatif détaillé (DQD)
- . Études préliminaires (PRE)
- . Avant-projet sommaire (APS)
- . Avant-projet définitif (APD)
- . Projet de conception générale (PCG)

° **Décoration intérieure**

**0.25%**

- . Disposition du mobilier sur plan
- . Accompagnement sur le choix des matériaux applicable sur les sols, plafonds, et parois verticales
- . Accompagnement sur le choix du mobilier (boutique et atelier de menuiserie Casa di Petra)

*Tva sur conception sans suivi de chantier (y compris sur rénovation)= 20%*

*Tva pour rénovation, conception et suivi de chantier = (10%)*

### signature :

le client reconnaît avoir pris connaissance des prestations proposées